

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS

#### **Société de Développement et d'Investissement du Sud -SODIS SICAR-**

Siège Social : Complexe Commercial & Administratif , rue Mansour ELHOUCHE – 4119 Médenine-

La Société de Développement et d'Investissement du Sud -SODIS SICAR-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 14 juin 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr. Ayadi BOUGUERBA.

#### **BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012 (Exprimé en Dinar Tunisien)**

ACTIFS	N	2012	2011
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
. Immobilisations incorporelles		31 090	27 995
Moins : Amortissements		-26 801	-25 587
	1	<b>4 289</b>	<b>2 408</b>
. Immobilisations corporelles		898 404	888 233
Moins : Amortissements		-396 418	-342 469
	2	<b>501 986</b>	<b>545 764</b>
. Immobilisations financières		31 085 267	27 233 932
Moins: Provisions		-4 883 025	-3 721 387
	3	<b>26 202 242</b>	<b>23 512 544</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>26 708 517</b>	<b>24 060 716</b>
. Autres actifs non courants	4	22 787	38 114
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>26 731 304</b>	<b>24 098 830</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
. Clients et comptes rattachés		158 404	170 799
Moins : Provisions		-54 542	-21 114
	5	<b>103 862</b>	<b>149 686</b>
. Autres actifs courants		3 209 549	1 291 696
Moins : Provisions		-18 771	-18 771
	6	<b>3 190 778</b>	<b>1 272 925</b>
. Placements et autres actifs financiers		4 307 201	5 294 247
Moins : Provisions		0	0
	7	<b>4 307 201</b>	<b>5 294 247</b>
. Liquidités et équivalents de liquidités	8	<b>2 020 921</b>	<b>1 229 582</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>9 622 761</b>	<b>7 946 440</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>36 354 065</b>	<b>32 045 270</b>

**BILAN**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>N</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
. Capital social		28 457 043	26 033 420
. Réserves		258 794	258 794
. Autres capitaux propres		1 108 734	1 114 205
. Résultats reportés		-5 047 791	-2 187 169
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES AV. RESULTAT</b>	<b>9</b>	<b>24 776 780</b>	<b>25 219 250</b>
Résultat de l'exercice		<b>-179 578</b>	<b>-1 274 628</b>
<b>TOTAL DES CAPIT. PROPRES AV. AFFECTATION</b>		<b>24 597 202</b>	<b>23 944 624</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
. Provisions pour risques et charges		0	0
. Fonds BEI		1 494 700	1 494 700
. Fonds 21/21		408 416	412 660
. FOPRODI		3 282 790	2 193 790
. Fonds gérés		610 000	610 000
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>10</b>	<b>5 795 906</b>	<b>4 711 150</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
. Fournisseurs et comptes rattachés		0	0
. Avances sur cession de participations	<b>11</b>	3 393 390	3 038 164
. Autres passifs courants	<b>12</b>	2 566 187	351 331
. Concours bancaires et autres passifs financiers		1 380	0
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>5 960 957</b>	<b>3 389 495</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>11 756 863</b>	<b>8 100 645</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>36 354 065</b>	<b>32 045 269</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

DESIGNATIONS	N	2012	2011
<b>Produits d'exploitation</b>			
. Revenus des titres de part		152 711	135 723
. Produits de placement		412 063	363 699
. Autres produits d'exploitation		54 131	36 664
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>13</b>	<b>618 904</b>	<b>536 086</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
. Charges de personnel	<b>14</b>	512 717	453 865
. Dotations aux amortissements et provisions	<b>15</b>	1 265 556	994 537
. Autres charges d'exploitation	<b>16</b>	268 233	208 476
. Perte et Moins-value boursier		127 581	154 253
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>2 174 087</b>	<b>1 811 131</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-1 555 183</b>	<b>-1 275 045</b>
. Charges financières nettes		0	-1 334
. Autres gains ordinaires	<b>17</b>	1 906 556	2 303
. Autres pertes ordinaires	<b>18</b>	-530 333	-14
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôts</b>		<b>-178 960</b>	<b>-1 274 090</b>
. Impôts sur les bénéfices		-618	-536
<b>Résultat des activités ordinaires après impôts</b>		<b>-179 578</b>	<b>-1 274 626</b>
. Eléments extraordinaires		0	0
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>-179 578</b>	<b>-1 274 626</b>
. Effets des modifications comptables	<b>9</b>	-1 585 993	0
<b>Résultat de l'exercice après modif. comptables</b>		<b>-1 765 571</b>	<b>-1 274 626</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE 2012**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012**  
(Exprimé en Dinar Tunisien)

DESIGNATION	2012	2011
<b>Flux d'exploitation</b>		
. Résultat net	-1 765 571	-1 274 626
Ajustements pour :		
. Amortissements et provisions	1.265 556	994 537
Variation des :		
. Créances	12 395	-56 528
. Autres actifs	213 797	-296 181
. Fournisseurs et autres dettes	99 910	16 291
. Plus moins valus de cession et reprise sur provision	0	-2 303
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>	<b>-173 913</b>	<b>-618 810</b>
<b>Flux d'investissement</b>		
. Décaissement affectés à l'acq. D'imm. Corporelles et incorporelles	-13 266	-11 220
. Encaissements provenant de la cession d'imm. Corporelles et incorporelles	0	0
. Décaissements affectés aux frais préliminaires	-15 327	-34 182
. Décaissements affectés à l'acq. D'imm. Financières	-3 851 335	-1 455 065
. Encaissements provenant de la cession d'imm. Financières	0	3 810
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>	<b>-3 879 928</b>	<b>-1 496 657</b>
<b>Flux de financement</b>		
. Rachat des titres	0	0
. Encaissements suite à l'émission des actions	2 423 623	0
. Encaissements des avances sur cession des participations	355 226	222 228
. Encaissements /BEI/FOPRODI/FNE	1 089 000	316 750
. Décaissements/FNE	-4 244	0
. Décaissements BEI/FOPRODI	0	-27 201
. Encaissements parvenus des fonds à capital risque	0	0
. Alimentation du fonds social	-5 471	-4 033
<b>Flux de trésorerie de financement</b>	<b>3 858 134</b>	<b>507 743</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>-195 707</b>	<b>-1 607 723</b>
. Trésorerie au début	<b>6 523 829</b>	<b>8 131 551</b>
. Trésorerie à la fin	<b>6 328 122</b>	<b>6 523 829</b>

**SOLDE INTERMEDIAIRE DE GESTION**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2012	2 011		2012	2 011		2012	2 011
Produits d'exploitation	618 904	536 086	Autres charges d'exploitation	379 063	346 913	<b>Marge brute</b>	<b>239 841</b>	<b>189 173</b>
<b>Marge brute</b>	<b>239 841</b>	<b>189 173</b>	Impôts & taxes	16 751	15 816			
			Charges de personnel	512 717	453 865			
<b>Total</b>	<b>239 841</b>	<b>189 173</b>	<b>Total</b>	<b>529 468</b>	<b>469 681</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>-289 627</b>	<b>-280 508</b>
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>-289 627</b>	<b>-280 508</b>	Autres charges ordinaires	530 333	14			
Autres produits ordinaires	1 906 556	2 303	Charges financières	0	1 334			
Produits financiers			Dotations aux amortis. et aux Provisions	1 265 556	994 537			
Transfert & reprise de charges			Impôts sur le résultat ordinaire	618	536			
<b>Total</b>	<b>1 616 929</b>	<b>-278 205</b>	<b>Total</b>	<b>1 796 507</b>	<b>996 421</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>-179 578</b>	<b>-1 274 626</b>
<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>-179 578</b>	<b>-1 274 626</b>	Pertes extraordinaires					
Gains extraordinaires			Impôt sur éléments extraordinaires					
Effet positif des modifications Comptables			Effet négatif des modifications Comptables	-1 585 993	0			
			Modification comptable					
<b>Total</b>	<b>-179 578</b>	<b>-1 274 626</b>	<b>Total</b>	<b>-1 585 993</b>	<b>0</b>	<b>Résultat net après modifi. comptables</b>	<b>-1 765 571</b>	<b>-1 274 626</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS  
AU 31 DECEMBRE 2012**

**SYSTEMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

**1-1- Présentation des comptes et des états financiers :**

Les états financiers de la société « SODIS-SICAR » arrêtés au 31 décembre 2012 ont été établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96 – 112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie ont été présentés selon le modèle autorisé.

**1-2- Système comptable :**

La comptabilité de la société « SODIS-SICAR » est tenue sur un outil informatique. Le logiciel comptable actuellement en place permet à la société de disposer du Grand livre, de la balance générale et de générer automatiquement les états financiers.

**1-3- Principes et méthodes comptables :**

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société de Développement et d'Investissement du Sud « SODIS- SICAR » pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

**1-3-1 Immobilisations :**

**a-Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées aux prix d'achat TVA comprise, du fait que le taux de déduction de la TVA est très faible.

Les cessions des immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées en diminution des immobilisations pour leur valeur brute. La différence entre la valeur comptable nette à la date de cession et le prix de cession est enregistrée au compte « produits nets sur cession des immobilisations » ou au compte « charges nettes sur cession des immobilisations ».

La société pratique la méthode d'amortissement linéaire de ces immobilisations.

La société a adopté les nouveaux taux d'amortissement prévus par le décret du Ministre de finance n° 2008-492 du 25 février 2008.

**b- Immobilisations financières**

Etant une société d'investissement à capital risque, la SODIS- SICAR procède à la prise de participation dans des sociétés situées notamment dans les zones du sud tunisien. Sa participation est matérialisée par une convention de participation avec accord de rétrocession ou avec sortie libre.

Les immobilisations financières sont enregistrées aux coûts d'acquisition.

Les actions gratuites reçues par la société postérieurement à l'acquisition des immobilisations financières ne sont pas constatées au bilan de la société.

Les provisions sont estimées à la date de clôture de l'exercice, sur la base de la situation financière de la société émettrice et sur la base des impayés en principal. Le complément de provision est enregistré au compte « dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières », les reprises sur provisions sont comptabilisées au compte « reprises sur provisions pour dépréciation des éléments financiers ».

Les avances reçues par la SODIS-SICAR sur cession de ses prises de participation sont enregistrées au compte « avances sur cession de participation » au niveau du passif courant.

Dans le cadre du projet de développement du secteur privé – Deuxième volet (Tunisie) – EUROMED (Prêt conditionnel sur capitaux à risque), un contrat de financement a été signé en 1997 entre la Banque européenne d'Investissement « B.E.I » et la SODIS-SICAR, ayant pour objet la participation de la SODIS-SICAR au programme de financement du secteur financier financé par la Commission européenne.

En outre, la SODIS-SICAR a signé en 1999 une convention avec le Ministère des finances portant sur la gestion du « FOPRODI ».

**1-3-2- Unité monétaire :**

Les comptes de la société « SODIS-SICAR » sont arrêtés et présentés en Dinars.

**1-3-3- Continuité de l'exploitation :**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

### **NOTE 1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles nettes en 2012 ont connu une augmentation de 1.882 DT passant de 2.408 DT au 31/12/2011 à 4.289 DT au 31/12/ 2012.

Cette variation s'analyse comme suit :

▪ Acquisitions 2012 (Logiciel comptabilité et logiciel de Paie)	3.095 DT
▪ Dotation aux amortissements 2012	1.213 DT

<b>TOTAL</b>	<b>1.882 DT</b>
--------------	-----------------

### **NOTE 2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles nettes ont connu une diminution de 43.778 DT passant de 545.764 DT au 31/12/2011 à la somme de 501.986 DT à la clôture de l'exercice 2012.

Cette variation s'analyse comme suit :

▪ Acquisitions de l'exercice	10 171 DT
▪ Dotation de l'exercice	-53 949 DT

<b>Total</b>	<b>-43 778 DT</b>
--------------	-------------------

Les opérations intervenues sur le poste « immobilisations corporelles » sont analysées comme suit :

- Acquisitions de l'exercice :

Les acquisitions s'élèvent à la clôture de l'exercice 2012 à la somme de 10.171 DT et concernent les postes suivants :

- Matériel informatique	7.129 DT
- Equipements de bureaux	840 DT
- Install Générales, Agen et Aménag.	2.202 DT

<b>Total</b>	<b>10.171 DT</b>
--------------	------------------

- Amortissements et reprises :

Les dotations aux amortissements de l'exercice 2012 s'élèvent à 53.949 DT. A ce titre, les bases d'évaluation et les taux utilisés pour l'amortissement sont conformes aux taux prévus par le décret du Ministre des finances n° 2008-492 du 25 février 2008.

Le tableau ci-après, retrace les différents mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles intervenues au cours de l'exercice 2012 en valeurs brutes et en amortissements.

Désignations	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				V.C.N. 31/12/2012
	V.Brutes 01/01/2012	Acquisitions 2012	Cessions 2012	V.Brutes 31/12/2012	Amort. antérieurs	Reprises 2012	Dotations 2012	Amort. cumulés 2012	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>27.995</b>	<b>3.095</b>	<b>0</b>	<b>31.090</b>	<b>25.587</b>	<b>0</b>	<b>1.213</b>	<b>26.801</b>	<b>4.289</b>
Logiciels	27.995	3.095	0	31.090	25.587	0	1.213	26.801	4.289
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>888.233</b>	<b>10.171</b>	<b>0</b>	<b>898.404</b>	<b>342.469</b>	<b>0</b>	<b>53.949</b>	<b>396.418</b>	<b>501.986</b>
Terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Constructions	451.743	0	0	451.743	51.905	0	9.035	60.940	390.803
Matériels informatiques	53.260	7.129	0	60.390	48.993	0	3.176	53.630	6.760
Matériels de transport	176.568	0	0	176.568	109.997	0	24.128	134.125	42.443
Equipements de bureau	71.389	840	0	72.229	57.695	0	6.419	64.115	8.114
A.A.I construction	65.430	2.202	0	67.631	20.926	0	6.553	27.479	40.152
Install. Amé. Agence. Divers	69.842	0	0	69.842	52.952	0	4.638	56.128	13.714
<b>TOTAL</b>	<b>916.227</b>	<b>13.266</b>	<b>0</b>	<b>929.493</b>	<b>368.055</b>	<b>0</b>	<b>55.163</b>	<b>423.218</b>	<b>506.275</b>



### NOTE 3- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 26.202.242 DT au 31/12/2012, contre 23.512.544 DT au 31/12/2011, enregistrant une augmentation de 2.689.697 DT, qui se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>		<u>2012</u>	<u>2011</u>	En Dinars <u>Variation</u>
▪ Participations	(1)	27.464.548	25.416.548	2.048.000
▪ FNE 21/21	(2)	404.458	405.942	-1.484
▪ Participations Compte courant actionnaire	(3)	1.370.278	1.275.278	95.000
▪ Autres formes de participation	(4)	1.688.319	0	1.688.319
▪ Prêts accordés au personnel		157.664	136.164	21.500
▪ Provisions sur Participation	(5)	-4.883.025	-3.721.387	-1.161.638
<b>TOTAL</b>		<b>26.202.242</b>	<b>23.512.544</b>	<b>2.689.697</b>

(1) la variation de cette rubrique se détaille comme suit :

#### Souscription libérées

▪ EXTRAS CARRELAGES	1.280.000
▪ SOPISUD	300.000
▪ SOFAM SUD	399.000
▪ STE EL KSOUR	70.000

#### Cessions

▪ CIFIC	-1.000
---------	--------

**Total** **2.048.000**

(2) il s'agit de remboursements relatifs à des projets 21/21.

(3) Il s'agit de prises de participation sur compte courant actionnaire détaillées comme suit :

▪ HAZEL FORAGE	30.000
▪ FEED BACK LDEARS	65.000

**Total** **95.000**

(4) Il s'agit du reclassement des actions "BTEI" et "Cimenterie de Bizerte" de la rubrique placements au niveau des actifs financiers à la rubrique participations au niveau des actifs non courants, suite au changement d'intention de la direction vers une détention à long terme dans le but d'obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Par ailleurs, la valorisation de ces participations n'a pas été effectuée au cours historique d'acquisition, mais a été maintenue à leurs valeurs boursières suivant le cours moyen pondéré du mois de décembre de l'année antérieure.

(5) : La variation de provisions représente la dotation aux provisions relatives aux immobilisations financières de l'exercice 2012 qui se détaille comme suit :

Hotel YASMINA PARK	20.000
ELEZDIHAR	3.500
SAT FONCAGE	3.500
Biscuiterie DARBOUZ	9.000
Hotel Bavaria Beach	20.600
Société SOTUTEC	5.400
Hotel DAR ELKMAR	15.000
Hyppocampe Center	80.000
Société SOVAPO	48.800
Société Mutiservices	30.100
SOPEM SUD	60.000
Société Ennajeh	4.500
Société africa Bitume	37.500
Société STAR PLAST	35.000
Société SOCER	30.100
Société Nour d'entreposage	33.000
Société SAHAR	14.000
Société SOMOFAM	15.000
Société SOFRIGA	4.500
Société JARDIN D'EDEN	12.000
Société Call Med	40.000
Société TMC	50.750
Société SPAS	4.500
Société NOFASUD	44.000

Société USAV	21.560
Société HAMDJ	20.000
Société SMEG	19.500
Société EL AMEL Agricole	5.061
Société NADOS	26.775
Société NOFASUD	25.000
Société SCAM	30.000
NOFASUD	30.000
Telephoning Média Contact	30.000
Société SCAM	12.500
SERECPLAST	20.000
SIM SUD	112.500
Société LE GOLF des OASIS	123.753
Société IKDEM GESTION	3.089
IKDEM - Fonds d'amorçage	26.287
Société CEPENT	22.989
Société IKDEM GESTION	3.089
Société SOCIK	8.785
<b>Total</b>	<b>1.161.638</b>

**NOTE 4- AUTRES ACTIFS NON COURANTS**

La valeur nette de cette rubrique au 31/12/2012 totalise 22.787 DT, contre un solde net de 38.114 DT à la clôture de l'exercice 2011, enregistrant une diminution de 15.327 DT représentant la dotation de l'exercice 2012 :

Frais d'établissement (2011)	38.114 DT
Résorption de L'exercice	-15.327 DT

**Frais d'établissement 2012 22.787 DT**

**NOTE 5- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

La valeur nette de cette rubrique au 31/12/2012 totalise 103.862 DT, contre un solde net de 149.686 DT à la clôture de l'exercice 2011, enregistrant une diminution de 45.826 DT ainsi détaillée :

<u>Désignation</u>		<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>Variation</u>
▪ Clients – rétrocessions	(1)	139.050	152.790	-13.740
▪ Clients - prestations de services	(2)	8.525	7.180	1.346
▪ Clients – produits à recevoir		10.829	10.829	-
<b>Total Brut</b>		<b>158.404</b>	<b>170.799</b>	<b>-12.395</b>
Provisions / Clients	(3)	-54.542	-21.114	-33.429
<b>Total Net</b>		<b>103.862</b>	<b>149.686</b>	<b>-45.826</b>

**(1) Clients – rétrocessions**

Cette rubrique se détaille comme suit:

<u>Année</u>	<u>Société</u>	<u>Montant</u>
2004	Hôtel ABIR	9.285
2004	AB COMMUNICATION	1.000
2006	MED INVEST	24.904
2009	CERAMIQUES DE SUD	43.349
2010	FOYER ESSID	7.526
2010	CERAMIQUES DE SUD	1.509
2011	KAOUCH BETON	11.894
2011	SOMPEN SUD	20.202
2011	AZUR	3.315
2011	CERAMIQUES DE SUD	16.066
	<b>TOTAL</b>	<b>139.050</b>

La diminution de solde de cette rubrique de 13.740 DT est expliquée par le règlement effectué par la société Kaouech Béton.

**(2) Clients - prestations de services**

Cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Année</u>	<u>Société</u>	<u>Montant</u>
Depuis 2005	SAT FONCAGE	385
Depuis 2006	Hôtel BAVARIA	1.650
Depuis 2008	KAOUACH BETON	2.129
Depuis 2008	CALL MED	1.000
Depuis 2009	CERAMIQUE DE SUD	3.361
<b>TOTAL</b>		<b>8.525</b>

### (3) Provisions – Clients

Les provisions constatées jusqu'au 31/12/2012 s'élèvent à 54.542 DT détaillées comme suit :

#### Client- prestations de services

▪ SAT FONCAGE	385
▪ Hôtel BAVARIA	1.650
▪ KAOUACH BETON	2.129
▪ CALL MED	1.000
▪ CERAMIQUE DE SUD	3.361
	<b>8.525</b>

#### Client- rétrocessions

▪ Hôtel ABIR	9.286
▪ AB COMMUNICATION	1.000
▪ MED INVEST	24.903
	<b>35.189</b>

#### Client- produits à recevoir

**10.828**

#### TOTAL

**54.542**

### NOTE 6- AUTRES ACTIFS COURANTS

La valeur nette de cette rubrique au 31/12/2012 est de 3.190.778 DT contre 1.272.925 DT au 31/12/2011, enregistrant une augmentation de 1.917.853 DT, détaillée comme suit :

<u>Désignation</u>		<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>Variation</u>
Fournisseurs - Débiteurs		3.718	3.718	0
Personnel et comptes rattachés	(1)	32.278	46.824	-14.546
Etat – Impôts et Taxes		330.620	313.736	16.884
Débiteurs Divers	(2)	21.000	0	21.000
Avance / Recette de Finances	(3)	794.120	794.120	0
Autres Débiteurs Divers	(4)	96.134	78.649	17.485
Produits à recevoir	(5)	1.926.885	47.629	1.879.256
Charges constatées d'avances		4.794	7.020	-2.226
<b>Total Brut</b>		<b>3.209.549</b>	<b>1.291.696</b>	<b>1.917.853</b>
Provisions / autres actifs courants		-18.771	-18.771	0
<b>Total Net</b>		<b>3.190.778</b>	<b>1.272.925</b>	<b>1.917.853</b>

(1) La rubrique « personnel et comptes rattachés » augmente par le reclassement de l'échéance à moins d'un an des prêts accordés au personnel sur le fonds social, ainsi que par les nouveaux prêts à moins d'un an accordés au personnel. Cette rubrique diminue par les remboursements correspondants.

(2) La rubrique « débiteurs divers », correspond à un règlement relatif à l'opération d'expertise de l'hôtel Djerba Thermalisme, et ce, en vue de céder l'unité.

(3) Ce compte enregistre les avances versées à l'administration fiscale, au titre du contentieux fiscal relatif aux années 95-96.

(4) Le solde du compte « autres débiteurs divers » s'élève à 96.134 DT au 31/12/2012, se détaillant comme suit :

▪ NOFASUD (a)	39.042
▪ EL WIFACK LEASING	18.175
▪ Personnel détaché	11.261
▪ SUD INVEST	91

▪ SODINO/SIDCO/FRDCM	26.872
▪ STIM	240
▪ SOFIGES	453
<b>TOTAL</b>	<b>96.134</b>

(a): Il s'agit d'un montant qui correspond à la somme des salaires payés au Directeur Générale de la NOFASUD (Ex-Cadre de la **SODIS -SICAR**) pour un montant de 39.042 dinars.

(5) Le solde de cette rubrique correspond essentiellement à l'affaire du terrain Sidi Slim en phase de recouvrement d'un montant de 1.906.556 dinars consigné au Trésor Public en faveur de la société SONMIVAS (actuellement dénommée SODIS-SICAR).

#### **NOTES 7- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

La valeur nette de cette rubrique au 31/12/2012 s'élève à 4.307.201 DT contre 5.294.247 DT à la clôture de l'exercice 2011 enregistrant une diminution de 987.046 DT.

<u>Désignation</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>Variation</u>
▪ Actions cotées en bourse (*)	1.807.201	3.294.247	-1.487.046
▪ Placements bancaires (**)	2.500.000	2.000.000	500.000
<b>TOTAL</b>	<b>4.307.201</b>	<b>5.294.247</b>	<b>-987.046</b>

Il est à signaler que les actions en bourse sont évaluées à la juste valeur, ainsi les moins values ou les plus values sont constatées au cours moyen pondéré du mois de décembre de l'exercice 2012.

(\*) : Les actions en bourse se détaillent au 31/12/2012 comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2012</u>
▪ TUNISAIR	5.154 DT
▪ GIF	14.487DT
▪ SFBT	450.549 DT
▪ BIAT	18.583DT
▪ SPDIT	29.190DT
▪ SOTRAPIL	23.321DT
▪ ATL	87.361DT
▪ SOMOCER	8.954 DT
▪ ATTIJARI SCAV	233.213DT
▪ CIL	70.551DT
▪ ATTIJARI BANK	120.248DT
▪ MONOPRIX	70.877DT
▪ STAR	34.081DT
▪ SOTUVER	53.232DT
▪ ENNAKEL	83.228DT
▪ CARTAGE CIMENT	112.290DT
▪ STB SICAV	202.789DT
▪ PGH	40.632DT
▪ AMEN BANQUE	69.100DT
▪ SALIM SOF	2.622DT
▪ SIMPAR	40.906DT
▪ AMS	35.833 DT
<b>TOTAL</b>	<b>1.807.201DT</b>

(\*\*) : Il s'agit d'un placement à terme auprès de la BH échu le 12 Janvier 2013, rémunéré au taux fixe de 4,5%.

**NOTE 8 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

Cette rubrique totalise au 31/12/2012 2.020.921 DT, contre 1.229.582 DT à la clôture de l'exercice 2011, enregistrant une augmentation de 791.339 DT et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>Variation</u>
Attijari Bank	261.128	203.364	57.764
Attijari Bank / Fonds social	1.084	5.738	-4.654
BH	555.790	152.672	403.118
STB	0	31.684	-31.684
BNA	1.201.555	829.515	372.040
Compte Courant Postal	1.105	6.286	-5.181
Caisse	259	323	-64
<b>TOTAL</b>	<b>2.020.921</b>	<b>1.229.582</b>	<b>791.339</b>

## NOTE 9- CAPITAUX PROPRES

Le solde des capitaux propres avant résultat au 31/12/2012 est de 24.597.202 DT, contre 23.944.624 DT à la clôture de l'exercice 2011, enregistrant une augmentation de 652.578 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	Capital Social	Réserves	Résultats reportés	A. Capitaux Propres	Résultat net de l'exercice	En dinars
						Total
<b>Solde au 31-12-2011</b>	<b>26.033.420</b>	<b>258.794</b>	<b>-2.187.169</b>	<b>1.114.205</b>	<b>-1.274.628</b>	<b>23.944.624</b>
Affectation du résultat 2011	-	-	-1.274.628		1.274.628	-
Augmentation du capital (1)	2.423.623	-	-	-	-	2.423.623
Autres Capitaux Propres	-	-	-	-5.471	-	-5.471
Modifications comptables (2)	-	-	-1.585.993	-	-	-1.585.993
Résultat au 31-12-2012	-	-	-	-	-179.578	-179.578
<b><u>Solde au 31-12-12</u></b>	<b><u>28.457.043</u></b>	<b><u>258.794</u></b>	<b><u>5.047.791</u></b>	<b><u>1.108.734</u></b>	<b><u>-179.578</u></b>	<b><u>24.597.202</u></b>

(1) L'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 février 2012 a décidé d'augmenter le capital de la société de 26.033.420 DT à 35.727.910 DT par la création de 969.449 actions d'une valeur nominale de dix (10,000) dinars chacune.

Au cours de l'exercice 2012, les actionnaires ayant souscrits à l'augmentation de capital ont procédé à la libération du premier quart soit un montant de 2.423.623 DT.

le montant du capital souscrit non encore appelé s'élève au 31/12/2012 à 7.270.867 dinars

(2) Le redressement fiscal relatif aux exercices 1995 et 1996 a été rendu définitif en date du 29/06/2012 suite à un jugement émanant de la cour de cassation, et ce pour un montant de 2.339.209 dinars se défalquant comme suit : 1.747.397 dinars en principal et 591.812 dinars en pénalités de retard.

La SODIS SICAR a payé en l'an 2000 un montant de 222.883 dinars (161.404 dinars en principal et 61.479 dinars en pénalités). Suite au jugement, le reliquat en principal soit 1.585.993 dinars a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture et les pénalités totalisant 530.333 dinars ont été comptabilisées parmi les charges (autres pertes ordinaires)..

**NOTE 10- PASSIFS NON COURANTS**

A la date de clôture de l'exercice 2012, les passifs non courants de la société «**SODIS-SICAR**» s'élèvent à 5.795.906 DT, contre 4.711.150 DT au 31/12/2011, enregistrant une augmentation de 1.084.756 DT détaillée comme suit :

En Dinars

<u>Désignation</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>Variation</u>
Emprunts BEI	1.494.700	1.494.700	0
Fonds 21/21 (1)	408.416	412.660	-4.244
Fonds/FOPRODI (2)	3.282.790	2.193.790	1.089.000
Fonds Gérés	610.000	610.000	0
<b>TOTAL</b>	<b>5.795.906</b>	<b>4.711.150</b>	<b>1.084.756</b>

(1) La variation du compte 21-21 de 4.244 DT représente le montant recouvré et versé en 2012 à l'Etat par la SODIS SICAR.

(2) Fonds provenant de l'Etat dans le cadre du financement des projets de développement. L'augmentation de cette rubrique pour 1.089.000 DT se détaille comme suit :

Participations / Extra Carrelage Gabes	900.000
Participations / SOFAM SUD	189.000
<b>TOTAL</b>	<b>1.089.000</b>

**NOTE 11 - AVANCES SUR CESSION DE PARTICIPATIONS**

A la date de clôture de l'exercice 2012, les avances sur cession de participations totalisent 3.393.390 DT, contre 3.038.164 DT au 31/12/2011, enregistrant une augmentation de 355.226 DT.

<u>Désignation</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>Variation</u>
Avances sur cession de participations	3.393.390	3.038.164	355.226

Cette variation est détaillée comme suit :

En dinars

<u>Participations</u>	<u>2012</u>
Participations MED GYP	83.835
Participations KAOUACH BETON	37.500
Participations ARRIYADA	40.000
Participations LATINO	40.000
Participations AZUR	54.500
Participation SOJAPROH	99.391
<b>TOTAL</b>	<b>355.226</b>

L'augmentation de solde de cette rubrique, soit 355.226 DT, s'explique par l'encaissement des avances sur cessions de participations effectuées par les promoteurs au cours de l'exercice 2012.

**NOTE 12- AUTRES PASSIFS COURANTS**

A la date de clôture de l'exercice 2012, les autres passifs courants de la société «**SODIS-SICAR**» totalisent 2.566.187 DT, contre 351.331DT au 31/12/2011, soit une augmentation de 2.214.856 DT qui se détaille comme suit :

En dinars

<u>Désignation</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>Variation</u>
Personnel et comptes rattachés	212	111	101
Etat – Impôts et Taxes	31.602	24.000	7.602
Associés – Dividendes à payer (1)	110.954	110.954	0
Créditeurs Divers BEI / FOPRODI (2)	228.244	148.416	79.828
Organismes Sociaux (CNSS, CNRPS, Assurances)	31.766	26.763	5.003
Charges à payer (3)	45.655	39.659	5.996
Etat redressement fiscal à payer (4)	2.116.326	0	2.116.326
Compte d'attente	1.428	1.428	0
<b>TOTAL</b>	<b>2.566.187</b>	<b>351.331</b>	<b>2.214.856</b>

(1) Le solde du compte « Associés dividendes à payer », soit 110.954 DT, comprend des dividendes relatives à des exercices antérieurs à plus de cinq ans. Ces dividendes sont devenus prescrit au sens du code des sociétés commerciales

(2) Il s'agit essentiellement de la part de la BEI et FOPRODI dans les avances sur rétrocessions encaissées.

(3) Les charges à payer s'élèvent au 31/12/2012 à 45.655 dont principalement :

- Jetons de présence 36.750 DT
- Facture Télécom 2.046 DT
- Frais des Conseils 2.564 DT

(4) le compte Etat redressement fiscal à payer qui s'élève à 2.116.326 est détaillé comme suit :

	<b>PRINCIPAL</b>	<b>PENALITE</b>	<b>TOTAL</b>
Jugement global (*)	1.747.397	591.812	2.339.209
Montant payé en 2000	-161.404	-61.479	-222.883
<b>Reliquat à payer</b>	<b>1.585.993</b>	<b>530.333</b>	<b>2.116.326</b>

(\*): Le redressement fiscal relatif aux exercices 1995 et 1996 a été rendu définitif en date du 29/06/2012 suite à un jugement émanant de la cour de cassation, et ce pour un montant de 2.339.209 dinars se défalquant comme suit : 1.747.397 dinars en principal et 591.812 dinars en pénalités de retard.

La SODIS SICAR a payé en l'an 2000 un montant de 222.883 dinars (161.404 dinars en principal et 61.479 dinars en pénalités), par la suite le reliquat en principal de 1.585.993 dinars a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture alors que les pénalités totalisant 530.333 dinars ont été comptabilisées parmi les charges.

Il est à signaler qu'au terme de trésorerie la SODIS SICAR a déjà payé un montant de 1.021.624 dinars relatif à ce redressement.

#### **NOTE 13- PRODUITS D'EXPLOITATION**

Les produits d'exploitation totalisent 618.904 DT au 31/12/2012, contre 536.086 DT à la clôture de l'exercice 2011, se détaillant comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>Variation</u>	<u>En Dinars</u>
Revenus des titres de participation (*)	152.711	135.723	16.988	
Produits des placements (**)	412.063	363.699	48.364	
Autres produits d'exploitation (***)	54.131	36.664	17.467	
<b>TOTAL</b>	<b>618.904</b>	<b>536.086</b>	<b>82.818</b>	

(\*): Les revenus des titres de participations se détaillent comme suit :

ATTIJARI SICAR	5.292
MED GYP	42.090
ARRIYADA	6.958
LATINO	7.443
AZUR	15.471
SOJAPROH	75.457
<b>Total</b>	<b>152.711</b>

(\*\*): Les produits des placements se détaillent comme suit :

Dividendes (action en bourse) (1)	160.499
Plus values sur actions cotées en bourse	172.852
Intérêts sur placements	78.712
<b>Total</b>	<b>412.063</b>

(1) Le détail des dividendes action en bourse se représente comme suit :

SPDIT	1.750
SALIM	70
STB SICAV	7.201
SOTRAPIL	653
GIF	319
SFBT	19.729
ATL	3.485
SOMOCER	168
ATTIJARI SICAV	10.830
MONOPRIX	1.200
CIL	3.375
STAR	540
AMEN BANK	980
SIMPAR	525
PGH	680
ENNAKEL	1.594
BIAT	1.000
SOTUVER	1.000
CIMENT BIZERT	12.930
TELNET HOLDING	1.250
ATTIJARI BANK	810
BTEI	90.410
<b>TOTAL</b>	<b>160.499</b>

(\*\*\*) : Les autres produits d'exploitation se détaillent comme suit :



Frais d'étude	37.977
Jetons de présence	15.937
Produits 21-21	217
<b>Total</b>	<b>54.131</b>

#### NOTE 14- CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel sont passées de 453.865 DT en 2011 à 512.717 DT en 2012, soit une augmentation de 58.852 DT. Cette rubrique est détaillée comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>Variation</u>
Salaires	285.050	259.684	25.366
Primes	150.680	126.449	24.231
Charges Patronales /Assurance	76.987	67.732	9.255
<b>TOTAL</b>	<b>512.717</b>	<b>453.865</b>	<b>58.852</b>

#### NOTE 15- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les amortissements et les provisions ont connu une augmentation de 271.019 DT ; elles passent de 994.537 DT en 2011 à 1.265.556 DT en 2012.(\*)

<u>Désignation</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>Variation</u>
Dot. aux amort. immobilisations corporelles	53 949	58.224	-4.275
Dot. aux amort. immobilisations incorporelles	1.213	1.159	54
Résorption des frais d'établissement	15.327	10.088	5.239
Dot. aux prov. clients et comptes rattachés (1)	33.428	0	33.428
Dot. aux prov immobilisations financières (2)	1.161.639	925.066	236.573
<b>TOTAL</b>	<b>1.265.556</b>	<b>994.537</b>	<b>271.019</b>

(1) : La dotation aux provisions relative aux clients et comptes rattachés totalisant 33.428 DT se détaille comme suit :

##### Provisions Client- prestations de services

▪ SAT FONCAGE	385
▪ Hôtel BAVARIA	1.650
▪ KAOUACH BETON	2.129
▪ CALL MED	1.000
▪ CERAMIQUE DE SUD	3.361
<b>TOTAL</b>	<b>8.525</b>

##### Provisions Client- rétrocessions

▪ MED INVEST	<b>24.903</b>
--------------	---------------

(2) : La dotation aux provisions relative aux immobilisations financières se détaille comme suit :

Hotel YASMINA PARK	20.000
ELEZDIHAR	3.500
SAT FONCAGE	3.500
Biscuiterie DARBOUZ	9.000
Hotel Bavaria Beach	20.600
Société SOTUTEC	5.400
Hotel DAR ELKMAR	15.000
Hyppocampe Center	80.000
Société SOVAPO	48.800
Société Mutiservices	30.100
SOPEM SUD	60.000
Société Ennajeh	4.500
Société africa Bitume	37.500
Société STAR PLAST	35.000
Société SOCER	30.100
Société Nour d'entrepasage	33.000
Société SAHAR	14.000
Société SOMOFAM	15.000
Société SOFRIGA	4.500
Société JARDIN D'EDEN	12.000
Société Call Med	40.000
Société TMC	50.750

Société SPAS	4.500
Société NOFASUD	44.000
Société USAV	21.560
Société HAMDJ	20.000
Société SMEG	19.500
Société EL AMEL Agricole	5.061
Société NADOS	26.775
Société NOFASUD	25.000
Société SCAM	30.000
NOFASUD	30.000
Telephoning Média Contact	30.000
Société SCAM	12.500
SERECPLAST	20.000
SIM SUD	112.500
Société LE GOLF des OASIS	123.753
Société IKDEM GESTION	3.089
IKDEM - Fonds d'amorçage	26.287
Société CEPENT	22.989
Société IKDEM GESTION	3.089
Société SOCIK	8.785
<b>Total</b>	<b>1.161.638</b>

#### **NOTE 16- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIONS</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<b>Variation</b>
STEG	5.636	6.245	-609
SONEDE	1.215	1.449	-234
Fournitures	9.419	7.951	1.468
Achats de carburant	32.440	28.920	3.521
Ticket restaurant	13.979	13.419	560
Achats divers	512	383	129
Redevances pour utilisation d'immobilisations concédées	9.055	2.918	6.137
Entretiens et réparation	29.214	8.637	20.577
Primes d'assurance	8.902	8.643	259
Personnel extérieur à l'entreprise	2.790	2.780	10
Rémunérations d'intermédiaires	14.361	15.119	-758
Publicité, publication et relations publiques	10.700	11.264	-564
Frais d'assemblées générales et de conseils ..	19.718	10.704	9.014
Déplacements, hébergement	8.094	4.888	3.206
Formation	1.000	0	1.000
Missions	16.859	8.452	8.407
Réception et restauration	3.292	2.292	1.000
Frais PTT, Rapide Poste	1.777	2.565	-788
Tunisie Telecom	11.198	10.982	216
Services bancaires et assimilés	824	553	271
Frais sur titre	4.437	4.040	397
Subventions et dons	8.560	4.113	4.447
Jetons de présence	37.500	34.875	2.625
TFP	9.019	7.991	1.028
FOPROLOS	4.509	4.095	414
Droits d'enregistrement et de timbre	1.427	1.075	352
Taxes véhicules	1.659	1.470	189
Pénalités	137	1.237	-1.100
TCL	0	1.416	-1.416
<b>TOTAL</b>	<b>268.233</b>	<b>208.476</b>	<b>59.757</b>

#### **NOTE 17- AUTRES GAINS ORDINAIRES**

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 1.906.556 DT, et ce, relatif à l'affaire du terrain Sidi Slim en phase de recouvrement du montant consigné au près du Trésor Public pour le compte de la société (cf. note aux états financiers 20.2)

#### **NOTE 18- AUTRES PERTES ORDINAIRES**

Les autres pertes ordinaires totalisent 530.333 dinars. Il s'agit des pénalités de retard relatives au redressement fiscal relatif aux exercices 1995 et 1996 rendu définitif en date du 29/06/2012 suite à un jugement émanant de la cour de cassation. (cf. note 9.2)

## NOTE 19 - ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie à la fin de l'exercice 2012 de la SODIS-SICAR a connu une diminution de 195.707 DT par rapport à l'exercice 2011 et ce, en passant de 6.523.829 DT au 31/12/2011 à 6.328.122 DT à la clôture de l'exercice 2012.

Cette diminution provient de l'effet conjugué de la diminution des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et d'investissement de respectivement 173.913 DT et 3.879.928 DT, ainsi que de l'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités de financement pour 3.858.134 DT.

Il est à noter que les rubriques de l'état de flux tel que présentés doivent être retraités pour mieux refléter les spécificités d'une SICAR.

## NOTE 20 - EVENTUALITES :

Il est à signaler les faits suivants :

(1) : L'incertitude relative à l'issue de la vérification approfondie menée par les services de contrôle de l'administration fiscale, dont les résultats nous ont été notifiés le 22 décembre 2011 et couvrant les impôts et taxes suivants :

- L'impôt sur les sociétés pour la période allant du 01<sup>er</sup> janvier 2001 au 31 décembre 2010;
- Les acomptes prévisionnels, le fonds de promotion des logements des salaires, la taxe sur les collectivités locales et les retenues à la source pour la période allant du 01<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2010;
- La taxe sur la valeur ajoutée pour la période allant du 01<sup>er</sup> janvier 2002 au 31 décembre 2010;
- La taxe sur la formation professionnelle du 01<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2010.

Cette note indique que les résultats du contrôle fiscal mentionnent un impacte potentiel total s'élevant à 550 959 dinars qui se défalque comme suit :

- un montant à payer en principal et en intérêts relatif aux impôts et taxes ci-haut mentionnés de 336 936 dinars
- un réajustement de l'actif d'impôts sur les sociétés de 214 023 dinars passant de 293 466 dinars à 79 045 dinars.

Toutefois, il convient de noter que la société a contesté les résultats du contrôle fiscal dans les délais impartis, et jusqu'au jour de ce rapport l'administration fiscale n'a pas communiqué sa réponse.

(2) : Suite à l'expropriation d'un terrain propriété de la société (sous son ancienne dénomination SONMIVAS) sis à Djerba Midoun, publié au JORT du 17-21 janvier 1992, au profit de l'Agence Foncière Touristique, la société a intenté une action en justice pour dédommagement.

A cet effet, la société a eu gain de cause suite à un jugement du tribunal de première instance de Médenine en première instance, pour le versement au profit de la société d'un montant de 2.779.070 DT au titre de dédommagement. Ce jugement a été approuvé aussi bien en appel qu'en cassation.

L'Agence Foncière Touristique a consigné un montant de 1.906.556 DT auprès de "la Caisse des Dépôts et Consignations" en vertu d'un jugement en référé datant du 10/12/1996 au titre de la mise en possession provisoire du terrain objet du litige.

La SODIS SICAR, dénommée précédemment SONMIVAS, a intenté une action en référé afin de procéder au recouvrement du montant consigné au nom de cette dernière. Le tribunal de première instance a décidé au cours de l'audience du 23/04/2013 de reporter l'affaire à une date ultérieure.

## NOTE 21- ENGAGEMENTS HORS BILAN :

### I. LES ENGAGEMENTS OBTENUS

#### 1. Traités reçue en garantie de paiement de portage

N°	Projet/raison sociale	Date de participation	Montant total des traités reçus en Garantie de Portage	Nombre des actions
<b>1. Participation avec portage</b>				
1	Société IDEAL FOOD	15/12/2002	100 000	10 000
2	Hotel YASMINA PARK	30/04/2004	287 300	28 730
3	AB Communication	30/04/2004	40 000	4 000
4	Société AMEN AGRICOLE	30/09/2002	33 500	3 350
5	Foyer Universitaire SALMA	25/03/2004	80 000	8 000
6	Société Med Food	31/01/2004	150 000	15 000
7	SOGEGAT	30/04/2004	356 000	35 600
8	Hôtel Dakyanuss	25/10/2004	150 000	15 000
9	Société Med Food	31/05/2005	400 000	40 000
10	ELEZDIHAR	31/08/2005	35 000	3 500
11	SAT FONCAGE	15/12/2005	35 000	3500
12	Biscuiterie DARBOUZ	15/12/2005	72 000	720

13	Céramique du Sud	15/12/2005	300 000	60 000
14	Hôtel SOJAPRO,H	15/02/2006	444 560	4 445,6
15	Hôtel Bavaria Beach	30/06/2006	75 000	7 500
16	Société Kaouach Béton	31/08/2006	150 000	15 000
17	Société Call Med	31/10/2006	90 000	9 000
18	Société SOTUTEC	15/11/2006	18 000	1 800
19	Hôtel DAR ELKMAR	15/01/2007	75 000	7 500
20	Hôtel Bessem	15/01/2007	480 000	4 800
21	SODET SUD	19/02/2007	500 000	5 000
22	Hyppocampe Center	19/02/2007	100 000	10 000
23	Société SOVAPO	15/04/2007	65 000	6 500
24	SOPEM SUD	05/06/2007	240 000	2 400
25	Société Ennajeh	05/09/2007	15 000	1 500
26	Société africa Bitume	03/10/2007	147 000	1 470
27	Société STAR PLAST	24/10/2007	60 000	6 000
28	Société SOCER	24/10/2007	40 000	4 000
29	Société Nour d'entrepasage	24/10/2007	36 000	3 600
30	Société SAHAR	30/11/2007	140 000	14 000
31	Société SOMOFAM	17/01/2008	25 000	2 500
32	Société SOFRIGA	17/01/2008	45 000	4 500
33	Société JARDIN D'EDEN	18/02/2008	120 000	12 000
34	Société Kaouach Béton	30/07/2008	12 500	1 250
35	Société Call Med	25/08/2008	50 000	5 000
36	Société TMC	08/09/2008	58 000	5 800
37	Société CHAHTech	19/11/2008	100 000	10 000
38	Société SPAS	05/12/2008	10 000	2 000
39	Société NOFASUD	02/01/2009	250 000	25 000
40	Société USAV	27/01/2009	40 000	4 000
41	Société Hôtel BASSEM	28/04/2009	339 000	3 390
42	Société PLATRIJO	08/05/2009	150 000	15 000
43	Société HAMD I	05/06/2009	20 000	2 000
44	Société AZUR	18/11/2009	35 000	3 500
45	Société Hôtel Latino Djerba	05/04/2010	160 000	1 600
46	Société Touristique LellaMeriam	21/06/2010	600 000	6 000
<b>Sous Total 01</b>			<b>6 728 860</b>	

2. Traités reçus en garantie de paiement des crédits accordés par la SODIS-SICAR sous forme de comptes courant actionnaires :

N°	Projet/raison sociale	Date de participation	Participations Garants en (traites)	Nombre des actions
1	Société Les Céramiques du Sud	31/03/2009	111 340	22 268
2	Société SCAM	19/05/2009	120 000	12 000
3	NOFASUD	31/05/2009	130 278	13 028
4	Télé phoning Média Contact	25/01/2010	30 000	3 000
5	Société SCAM	25/02/2010	50 000	5 000
6	L'INTIM	07/04/2010	120 000	1 200
7	SERECPLAST	09/06/2010	20 000	2 000
8	Hôtel BASSEM	19/07/2010	200 000	2 000
9	Hôtel BASSEM	30/09/2010	200 000	2 000
10	SERP SUD	22/10/2010	40 000	4 000
11	Hippocampe Center	22/06/2011	100 000	10 000
12	Société EL HAZEL FORAGE	25/05/2012	30 000	3 000
13	Feed Back Leaders	07/08/2012	65 000,000	6 500
<b>Sous Total 02</b>			<b>1 216 618</b>	

Il ya de noter à ce niveau que les accords de participation en portage ou en sortie libre donnés par la SODIS- SICAR est muni par l'obtention des nantissements de totalité des actions de détenus par promoteur du projet sujet de participation. A cet effet la société est appelée de présenter une note dans sens

## II. LES ENGAGEMENTS DONNES PAR LA SODIS SICAR

1. Souscription effectuée au nom de la SODIS-SICAR et de la FOPRODI dans le capital social non encore libérée :

N°	Nom de Société	Montant de souscription non encore libérée en DT	
		SODIS- SICAR	FOPRODI
2	Société SOFAM SUD	70 000	94 500
3	Société EL GSOUR	70 000	123 600
4	Projet Sud Soil	50 400	151 200
<b>TOTAL:</b>		<b>190 400</b>	<b>369 300</b>

2. Les accords de participation accordés aux promoteurs sur les ressources de la SODIS SICAR et sur les ressources de FOPRODI :

N°	Nom du Projets	Montant de participation approuvé en DT	
		SODIS-SICAR	FOPRODI
1	Exploitation d'une carrière de pierres	200 000	386 000
2	Fabrication de filets de pêche	78 000	160 800
3	Parc de loisirs	150000	0
4	Entreprise de Bâtiments	30 000	0
5	Valorisation des éponges du mer	30 000	69 600
6	unité de fabrication des sacs en plastique	18 000	51 600
7	Production de Chlorure de Potassium et de Magnésium	400 000	936 000
8	Production des produits détergents	35 000	208 800
9	Unité deRecyclage desPneus	54900	329 400
10	Fabrication des tubes en PE	17 000	40 800
11	Unité de coupe et façonnage de marbre	120 000	396 000
12	Production Audiovisuelle	27 000	132 000
13	Unité de Plâtrières	1 000 000	1 428 000
14	compostage biologique	30 000	80 000
15	Lavage des isolateurs de lignes haute tension	13600	40 800
16	Société SOGEMAC	94 000	94 000
17	Green Fruits	300 000	0
18	Développement d'une unité de recyclage de plastique	30 000	39 000
19	Unité de Fabrication du Béton Prêt à l'emploi et des Articles en Béton	416 000	416 000
20	Global Payment Gateway	113000	0
21	Ikdam Gestion	49950	0
<b>TOTAL</b>		<b>3 205950</b>	<b>4 808 800</b>

### **NOTE 22- EVENEMENTS POSTERIEUR A LA CLOTURE :**

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 29 avril 2013. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurs à cette date.

Tunis, le 30 Avril 2013

**A Messieurs les Actionnaires de la Société de  
Développement et d'Investissement du Sud  
«SODIS - SICAR »**

**Complexe commercial et administratif  
Rue Mansour Elhouch – Médenine 4119**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31  
DECEMBRE 2012**

**Messieurs les Actionnaires,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de de la **SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SUD « SODIS – SICAR »** arrêtés au 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

**Rapport sur les états financiers**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Société de développement et d'investissement du sud « SODIS-SICAR »**, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2012 totalisant 36 354 065 DT, l'état de résultat dégageant un résultat après modification comptable de -1 765 571 DT, l'état des flux de trésorerie présentant une variation de trésorerie de -195 707 DT et le solde intermédiaire de gestion pour l'exercice clos à cette date présentant un résultat d'activités ordinaires de -179 578 DT, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**Responsabilité de la direction relative aux états financiers**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Système Comptable des Entreprises, Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au égard des circonstances.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultant de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis, dans ce cadre, fournissent un fondement raisonnable à notre opinion.

**Opinion sur les états financiers**

A notre avis, les états financiers ci-joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la **Société de développement et d'investissement du sud « SODIS-SICAR »** au 31 décembre 2012, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

**Paragraphes d'observation :**

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les deux points suivants :

- la société a subi une vérification fiscale approfondie au cours de l'exercice 2011 (cf. note aux états financiers 20.1). L'issue finale de ce contrôle ne peut actuellement être anticipée et, de ce fait, aucune provision au titre d'un passif éventuel n'a été constituée dans les états financiers;
- La société a comptabilisé un produit à recevoir pour 1.906.556 dinars, et ce, relatif à un montant à encaisser suite à un jugement rendu définitif en sa faveur à l'encontre de l'Agence Foncière Touristique (cf. note aux états financiers 20.2). L'issue finale de l'**exécution** de ce jugement ne peut pas actuellement être anticipée.

### **Vérifications et informations spécifiques**

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1<sup>er</sup>) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES  
AYADI BOUGUERBA**

*Tunis, le 30 Avril 2013*

**A Messieurs les Actionnaires de la Société de  
Développement et d'Investissement du Sud  
«SODIS - SICAR »**

**Complexe commercial et administratif  
Rue Mansour Elhouch – Médenine 4119**

### **RAPPORT SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE 200 ET SUIVANTS ET L'ARTICLE 475 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES**

**Messieurs les Actionnaires,**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2012.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attacherait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

### **CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE 200 ET SUIVANTS DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES**

#### **I. CONVENTIONS CONCLUES DURANT L'EXERCICE 2012:**

Au cours de nos vérifications des opérations relatives à l'exercice 2012, nous n'avons pas reçu d'avis, de la part de votre Conseil d'Administration, concernant des opérations régies par les dispositions desdits articles, et nos travaux n'ont pas relevé l'existence de telles opérations.

#### **II. CONVENTIONS CONCLUES ANTERIEUREMENT A L'EXERCICE 2012:**

Au cours de nos vérifications des opérations relatives à l'exercice 2012, nous n'avons pas relevé des conventions précédemment approuvées, concernant des opérations régies par les dispositions desdits articles, et nos travaux n'ont pas relevé l'existence de telles opérations.

### III. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS SOCIAUX

A. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président directeur Général est fixée par le conseil d'administration de la société SODIS-SICAR, conformément aux dispositions du décret n° 90-1855 du 10 Novembre 1990, fixant le régime de rémunérations des chefs d'entreprises à majorité publique, tel que modifié par les textes subséquents. Cette rémunération est composée d'un salaire annuel brut de 61.163 dinars, de divers avantages en nature d'une valeur égale à 9.270 dinars se défalquant entre 900 DT tickets restaurant et la contre valeur de 6.000 litre d'essence par ans soit 8.370 DT ainsi que de la mise à sa disposition d'une voiture de fonction ; ainsi pour des jetons de présence pour un montant brut de 3.062 DT.
- L'enveloppe globale brute des jetons de présence octroyés aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'est élevée à 37.500 dinars.

B. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, se présentent comme suit (en DT) :

	Président Directeur Général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012
▪ Avantages à court terme	70.433	-	37.500	36.750
▪ Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
▪ Autres avantages à long terme	-	-	-	-
▪ Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
▪ Paiements en actions	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>70.433</b>	<b>-</b>	<b>37.500</b>	<b>36.750</b>

### CONVENTIONS ET OPERATIONS VISEES PAR L'ARTICLE 475 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES

L'article 475 vise les conventions conclues entre, deux sociétés ou plus appartenant à un groupe de sociétés ont les mêmes dirigeants, la société mère et l'une des sociétés filiales.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre Conseil d'Administration concernant d'autres opérations régies par les dispositions desdits articles et nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES  
AYADI BOUGUERBA**